

# Inondations : aide en soutien au rétablissement



## Quoi ?



Une aide financière pour vous aider à vous rétablir pourrait vous être accordée en fonction de vos besoins.

**3 200 \$**

aux propriétaires occupants

**1 000 \$**

aux locataires

## Qui ?



Une aide financière pourrait vous être accordée si :

1

Vous êtes propriétaire occupant\* ou locataire d'une résidence principale détruite ou ayant subi des dommages majeurs. Les dommages sont considérés comme majeurs lorsque la résidence est rendue inhabitable à la suite de dommages aux pièces essentielles ou de dommages à l'infrastructure compromettant la santé et la sécurité des occupants.

2

Vous avez déjà reçu un montant de 600\$ de la Croix-Rouge en aide directe. Si votre résidence principale a été inondée, il n'est pas trop tard pour recevoir ce montant.

\* Les propriétaires occupants dont le bâtiment a une évaluation foncière supérieure à 500 000\$ ne sont pas admissibles à l'aide en soutien au rétablissement.

Une aide financière additionnelle pourrait vous être offerte :

- Si, en plus d'être propriétaire occupant ou locataire, vous êtes dans une situation financière précaire;
- Si vous êtes travailleur autonome, que votre lieu de travail est situé dans votre résidence principale et que cette résidence a été détruite ou a subi des dommages majeurs;
- Si vous êtes propriétaire occupant et que votre fosse septique ou votre puit artésien est inutilisable;
- Si vous êtes propriétaire occupant ou locataire et que vous avez trois personnes et plus à votre charge.

## Comment ?



Un analyste de la Croix-Rouge procédera à l'évaluation de vos besoins lors d'une rencontre ou d'un appel téléphonique.

**Communiquez avec nous pour plus de détails : 1 800 863-6582**



À la suite de l'évaluation, vous recevrez le montant établi par virement électronique, le moyen le plus rapide et efficace d'obtenir cette aide en soutien à votre rétablissement, ou nous conviendrons du meilleur moyen de vous octroyer l'aide.

**Besoin d'information ?**

[croixrouge.ca/assistance](https://croixrouge.ca/assistance) | 1 800 863-6582